



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1- Une seule séance de forme est offerte et permet de découvrir l'établissement et l'état d'esprit de la pratique de l'activité. Quelle que soit l'activité pratiquée, il convient dans ce cas de donner nom, prénom, date de naissance, adresse postale et mail. Vous pouvez le faire directement via le site internet (www.aquagymdesolannes.fr), à l'accueil, par téléphone ou mail (contact@aquagymdesolannes.fr).
- 2- Si une personne souhaite s'inscrire, elle peut acheter un crédit de séances proposé à l'accueil. Les séances se vivent de façon régulière ou irrégulière (effectuer 4 séances une semaine, rien la semaine suivante est possible...). La gestion de son affectation aux séances peut s'effectuer de façon autonome directement en ligne.
- 3- Acheter un crédit de séances ne signifie pas qu'il y aura de la place disponible pour les cours organisés et désirés. Il est conseillé de s'informer de la demande en consultant le planning en ligne ou de demander à l'accueil si des places sont disponibles pour les séances convoitées avant d'acheter un abonnement.
- 4- L'adhérent est responsable de ses inscriptions aux cours. Il peut à tout moment consulter son compte pour s'en informer ou demander à l'accueil l'impression de son programme.
- 5- L'établissement a toute l'attitude pour supprimer l'organisation d'un cours si celui-ci ne dispose pas d'au moins 3 personnes inscrites. Dans ce cas, la séance de l'adhérent est reportée.
- 6- Un abonnement est nominatif.
- 7- Une réduction de tarif est appliquée lors d'une demande de 2 abonnements d'activités différentes dans certains cas. Merci de se renseigner à l'accueil pour ce type de demande.
- 8- Il convient de s'inscrire au maximum par avance, les premières demandes pour l'affectation des cours seront prises en comptes jusqu'à ce que le cours soit plein.
- 9- Toute séance devant s'annuler doit être prévenue 24 heures à l'avance quelle qu'en soit l'excuse en dépit de quoi la séance sera décomptée du forfait. Cela peut s'effectuer directement via votre compte en ligne, à l'accueil, au travers d'un message téléphonique ou d'un mail.
- 10- Sur demande, on peut déplacer un cours de même nature ou de même tarif 24 heures avant sa réalisation.
- 11- Lorsqu'une personne vient à une séance d'un forfait en cours, elle doit signaler sa présence en passant sa carte devant le boîtier prévu à cet effet à l'accueil avant la séance.
- 12- La signature des conditions générales de vente ainsi que du règlement intérieur est obligatoire pour tout achat de plusieurs séances la première fois que votre carte vous est remise.
- 13- Les abonnements ont une durée de validité : 6 mois à compter de la date de facturation jusqu'à 5 séances, 12 mois de 6 à 10 séances, 18 mois de 11 à 20 séances, 24 mois de 21 à 40 séances. Si un adhérent souhaite bénéficier d'une durée de validité plus importante pour son abonnement, il doit nous en informer. Une notification écrite et signée de l'adhérent et de L'Aquagym des Olannes est alors réalisée. En aucun cas, il ne peut y avoir remboursement. Les séances peuvent être transférées dans la limite de la période de validité initiale du forfait.
- 14- Une caution est demandée aux adhérents qui achètent un crédit de séances. Celle-ci est encaissée. Elle est destinée à couvrir le coût de la carte d'accès en cas de perte, vol ou détérioration. Le montant de la caution est de 10,00€ prix au 26/08/2013. Cette caution est remboursable contre remise de la carte d'accès magnétique en bon état général (aspect et fonctionnement) à l'accueil de L'Aquagym des Olannes. Lorsqu'un abonnement est terminé depuis 1 an et que la carte d'accès n'est pas restituée, la caution est encaissée.